

Cachet de la collectivité



/ / / / /

DELIBERATION

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice11

Nombre de membres présents7

Nombre de suffrages exprimés7

VOTES : Contre 0 Pour 7

Date de convocation28 MARS 2024

BUDGET EAU

Séance du MARDI 02 AVRIL 2024 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Maurice BONDIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Jean-Charles DALLOZ en qualité de Maire de MARTIGNA après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
COMPTE ADMINISTRATIF						
Résultats reportés.....						
Opérations de l'exercice.....	22 872.51	20 471.30	251 868.96	9 931.83	274 741.47	331 931.09
TOTAUX	22 872.51	53 418.69	251 868.96	321 391.62	274 741.47	42 879.22
Résultats de clôture.....		30 546.18		69 522.66		374 810.31
Restes à réaliser.....						100 068.84
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						
COMPTE ANNEXE POUR.....						
Résultats reportés.....						
Opérations de l'exercice.....						
TOTAUX						
Résultats de clôture.....						
Restes à réaliser.....						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 039-213903180-20240402-20240202-DE



- (1) Conseil municipal, conseil d'administration, comité
- (2) Maire ou Président.
- (3) Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser". Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultats de clôture" et "résultats définitifs".

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
COMPTES ANNEXES POUR.....						
Résultats reportés.....						
Opérations de l'exercice.....						
TOTAUX						
Résultats de clôture.....						
Restes à réaliser.....						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						
COMPTES ANNEXES POUR.....						
Résultats reportés.....						
Opérations de l'exercice.....						
TOTAUX						
Résultats de clôture.....						
Restes à réaliser.....						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 039-213903180-20240402-20240202-DE

Berger
Levrault

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° Ont signé au registre des délibérations : M. Maurice BONDIER – Mme Catherine CAMPANINI – M. Eric DANJEAN – M. Thierry MICHAUD – M. Bruno MONTEIL – Mme Fernanda TEIXEIRA – Mme Claire SAURAT ;



Cachet



Pour expédition conforme,
Le Président,